



Y a-t-il vol entre sa fille et sa mere?

Par **tortues**, le **02/10/2008** à **07:36**

La fille de mon mari âgée de 19ans est venue vivre chez nous car sa mère ne la veut plus chez elle, car elle lui à fait des chèques a son insu, nous souhaitons mon mari et moi même l'aider à se reconstruire et la guider sur la gestion de son budget, et sa recherche d'emploi. Nous avons commencé à rembourser le montant de ces chèques, puisque la mère voulait porter plainte. Y a-t-il vol? Elle l'a menace de porter plainte et de l'envoyer en prison peut elle le faire? Je lui ai remboursé a ce jour 1 cheque dont elle m'a donné le n° comme justificatif mais elle traîne pour me donner le n° des autres chèques .et menace sans arrêt sa fille qu'elle va porter plainte pour vol, de plus elle lui réclame maintenant du liquide qu'elle lui aurait pris dans son porte monnaie que dois je faire pour l'aider, les sommes grimpent tous les jours. la fille de mon mari est complètement détruite par cette situation et sa mère ne veut pas pardonner.

Quel avocat dois-je aller voir pour la protéger? Et lui accorder une deuxième chance.
MERCİ BEAUCOUP.